

Mes droits et devoirs de locataire

Le locataire, **c'est la personne qui habite dans un logement** et qui paie un loyer

Le propriétaire, **c'est la personne à qui appartient le logement** et qui le loue au locataire

Quand je suis locataire, j'ai des droits et des devoirs

Par exemple :

- j'ai le droit d'habiter dans un logement qui n'est pas dangereux pour moi
- je dois garder mon logement en bon état
- je dois faire des petites réparations si j'ai cassé quelque chose

Quand je suis propriétaire, j'ai aussi des droits et des devoirs

Par exemple :

- je dois entretenir mon logement pour qu'il ne soit pas dangereux.
- j'ai le droit de recevoir de l'argent en échange de la location de mon logement.

Si j'ai des questions sur mes droits ou mes devoirs,

Ou que j'ai besoin d'aide

Je peux contacter plusieurs associations :

Pour un conseil juridique :



L'Agence départementale d'information sur le logement du Bas-Rhin - ADIL67 :



03 88 21 07 06

Pour des conseils :



La Confédération nationale du logement du Bas-Rhin - CNL67 :



03 88 37 91 11



contact@cnl67.fr



La Confédération syndicale des familles du Bas-Rhin - CSF67 :



03 88 23 43 60



info@lacs67.org